

Faculté de psychologie et sciences de l'éducation



PSY2430 Psychologie et éducation des jeunes à conduite agressive

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Jean-Yves Hayez
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

- Sensibiliser les étudiants à ce que pourraient signifier des conduites agressives graves et/ou chroniques émanant de mineurs d'âge, analysées dans une perspective biopsychosociale.
- Montrer que ce rapport à l'agressivité nous concerne tous, et pas seulement quelques 'délinquants officiels'.
- Décrire l'accompagnement de ces jeunes transgresseurs, c'est-à-dire ses objectifs déclarés et non déclarés, et son contenu.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- D'un point de vue psychologique: a) en référence au modèle d'un développement qui évolue vers l'intégration sociale, analyser en fonction de quels facteurs bio-psycho-sociaux et selon quels processus se cristallisent les conduites agressives graves et/ou chronifiées; b) à l'arrière-plan de celles-ci, existe-t-il des moments de structuration typiques de la personnalité, en interactions avec le fonctionnement des divers milieux de la socialisation; c) est-il possible de corréler ces structurations momentanées de la personnalité avec différentes catégories de conduites agressives?
- D'un point de vue éducatif: on passera en revue: a) les facteurs éducationnels susceptibles d'influencer le 'choix' entre agressivité pathologique et socialisation; b) le recours à des mesures éducatives pour prévenir, ou remédier à une évolution vers une agressivité pathologique; c) les différences entre une éducation en famille et l'éducation en institution; d) l'appel à des familles de substitution (d'accueil ou d'adoption), le rapport de celles-ci à la famille.
- D'un point de vue scolaire, le cours envisagera: a) les problèmes d'apprentissage qui apparaissent chez ces jeunes; b) les difficultés d'intégration psychosociale dans les institutions de formation; c) les réponses aux phénomènes agressifs pathologiques susceptibles d'intervenir en institution scolaire.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours consiste en une réflexion approfondies sur les transgressions graves commises par les mineurs d'âge. Certaines de ces transgressions constituent des infractions au code pénal; d'autres pas. Mais toutes sont suffisamment préoccupantes pour mobiliser fortement les parents, les soignants et les responsables de l'équipement socio-judiciaire: meurtre, agressions sexuelles ou physiques, pyromanie, vols, etc.

En première partie, on discute la notion de transgression et ses rapports avec les pulsions agressives et sexuelles.

En seconde partie, on discute de principes généraux de l'accompagnement psychothérapeutique, éducatif et socio-judiciaire des jeunes qui ont commis des transgressions graves.

En troisième partie, on étudie quelques fonctionnements actuels des personnalités, qui en inter-relation avec leur système de vie, conduisent les jeunes à poser des transgressions graves. Dans cette perspective, on passe en revue: la bonne santé mentale; l'immatrité; la psychopathie; le vécu d'exclusion; la délinquance essentielle; la névrose; la perversité avec ou sans existence de perversion sexuelle.

Programmes proposant cette activité

CRIM2 Licence en criminologie
CRIM2MS Master en criminologie, à finalité spécialisée

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21MS	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	
CRIM22	Deuxième licence en criminologie		
CRIM22MS	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	
PSY21/4	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie du développement et société)	(3 crédits)	Obligatoire